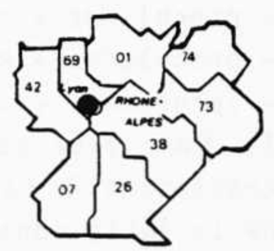
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

EDITION
DLP 29-8-88036445
GRANDES CULTURES



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

17 Avril 1987 — N° de série continue 81 — Bulletin n° 6

COLZA	: Traitement méligèthe
MAIS	: Implantation du maïs
CEREALES	: Stratégie de lutte contre les maladies
	Dépliant vert ci-joint : rectificatif
	Réunions de reconnaissance des maladies

COLZA

Situation -

La végétation a fortement avancé depuis la semaine dernière et le stade atteint actuellement se situe en majorité de D2 (boutons floraux accolés visibles) à E (boutons écartés). La tige a donc dépassé les 20 cm et n'est plus sensible aux attaques du charançon de la tige . Les méligèthes se capturent par centaines et les boutons floraux en sont envahis. D'autre part la cylindrosporiose a fait son apparition en certains secteurs (38-Beaurepaire notamment).
Elle se manifeste par zones dans les parcelles où les feuilles présentent des taches pouvant recouvrir la presque totalité du limbe. On y voit souvent soit un feutrage clair, soit des craquellements, soit des nécroses brun clair sur nervures, pétioles ou tiges, le tout atteignant parfois un état de crispation généralisé des feuilles et des plants. L'évolution semble rapide actuellement.
D'autres taches peuvent être observées : (il s'agit parfois de pseudocercosporella) mais elles n'évoluent pas rapidement en ce moment.
Pour s'assurer que les taches correspondent à la cylindrosporiose : disposer les feuilles de colza suspectes dans un sac plastique avec un coton humide pendant 2-3 jours : on doit alors observer des points blancs autour des taches.

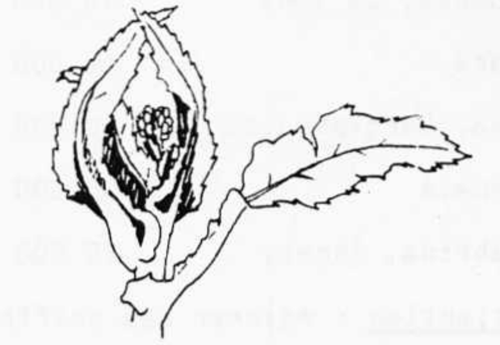
Préconisations -

Méligèthe

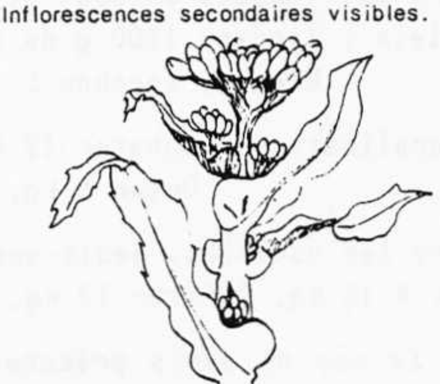
Dans les parcelles n'ayant reçu aucun insecticide ou dans celles ayant reçu un traitement anticharançons depuis plus de 15-20 jours, une intervention est à effectuer lorsque l'on dénombre une moyenne de 1 méligèthe par inflorescence au stade boutons accolés (D1-D2) ou 2 méligèthes par inflorescence au stade boutons séparés (E). Les parcelles remplissent ces conditions dans leur grande majorité.
Attention : dès l'apparition des toutes premières fleurs, tout traitement devient inutile (l'insecte n'y causant plus de dégâts), voire dangereux, certains produits étant toxiques pour les abeilles. Notre précédent Bulletin du 27 Mars donne la liste des produits utilisables.

D - Boutons accolés

D1 Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales

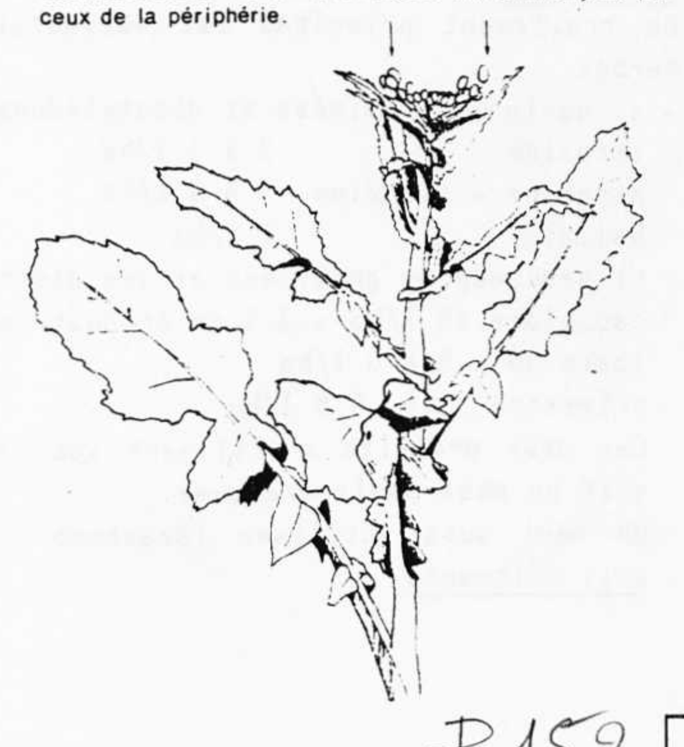


D2 Inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.



Au cours de ce stade, la tige atteint et dépasse la hauteur de 20 cm mesurée entre la base de la rosette et les bouquets floraux.

E - Boutons séparés
Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



P152

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

Cylindrosporiose

Dans les parcelles où les symptômes sont manifestes et qui ne dépassent pas le stade D2 (boutons accolés) un traitement peut être effectué à l'aide des produits suivants : en grammes de m.a. à l'hectare

- prochloraz (SPORTAK 45) : 600
- prochloraz + carbendazime (SPORTAK PF) : 470
- prochloraz + mancozèbe (SPORTAK MZ) : 450 + 1600
- iprodione + carbendazime (CALIDAN) : 800

Il faut préciser que les symptômes étant récents, si le stade D2 est dépassé, il existe une 2ème période de traitement à la floraison (F1 à G1) avant la chute des premiers pétales. Cette période est commune avec celle de la lutte contre le pseudocercosporella et le sclérotinia, d'où l'intérêt d'attendre ce moment si les symptômes actuels ne sont pas trop envahissants.

MAIS

Conseils sur son implantation
par l'AGPM et l'ITCF du Sud-Est

Date de semis : le semis peut s'effectuer à partir du 15 Avril. En fait, ce n'est pas une question de calendrier : la date exacte dépend de l'état du sol : ressuyé en profondeur, réchauffé en surface.

Densité : peuplement/ha à obtenir à la récolte en fonction de la variété et de l'objectif de rendement.

	70 q	80 q	90 q	100 q	120 q
LG 2250, Dea Adonis, LG 2301	70 000	80 000	90 000	90 000	100 000
Dara	60 000	60 000	60 000	80 000	-
Eva, Cargiphenix	60 000	60 000	70 000	80 000	80 000
Squale	60 000	60 000	70 000	80 000	90 000
Sabrina, Themis	80 000	80 000	80 000	80 000	90 000

Attention : majorer ces chiffres d'environ 10 % pour tenir compte des pertes à la levée.

Insecticide du sol : 2 parasites sont à craindre : les taupins et les oscinies.

1) contre les taupins on peut utiliser :
   en plein : lindane 1500 g de matière active/ha quelques jours avant le semis
   kregan, lorsban L 16 : 5 l/ha ou 5 kg/ha

   en localisation : Curater 12 kg, Deltanet 12 kg, Garvox 3G 10 kg
   Dotan 6 kg, Counter Plus 8 kg, Oncol 5G 12 kg

2) Contre les oscinies, seuls quelques microgranulés sont efficaces :
   Temik M 15 kg, Curater 12 kg, Deltanet 12 kg, Oncol 5G 12 kg, Counter Plus 8 kg

   Dans le cas de semis précoce, le risque oscinie est important : on utilisera 1 microgranulé efficace contre oscinie et taupin.
   Derrière prairie, on utilisera obligatoirement du lindane, du Kregan ou du Lorsban L 16. Ces produits sont les plus efficaces contre une attaque de taupins.

Désherbage :

Un traitement principal est obligatoire. Il se raisonne en fonction de l'infestation prévisible en mauvaises herbes :

- si quelques graminées et dicotylédones :
  atrazine 2 à 3 l/ha
  atrazine + simazine 3 à 5 l/ha
  bellater 7 l/ha
- si beaucoup de graminées et des dicotylédones :
  capsolane 10 l/ha + 2 l de produit commercial à base d'atrazine à incorporer à 8-10 cm avant le semis
  lasso GD 5 à 6 l/ha
  primextra 4,5 à 6 l/ha
  Ces deux produits s'utilisent soit avant le semis légèrement incorporé à 3-4 cm (situation à printemps secs) soit en post-semis prélevée.
  On peut aussi utiliser Tazastomp 4 kg à 3 feuilles du maïs mais attention aux risques de phytotoxicité en sols filtrants.

Fumure azotée : il faut apporter 2 kg par quintal de grain espéré. Tenir compte des apports de fumier ou de lisier.
Le **fractionnement** de la fumure azotée est conseillé dans les sols filtrants, dans les situations irriguées et dans les parcelles se réchauffant lentement au printemps. Le 2ème apport est fait à 5-6 feuilles du maïs.

Surveiller vos cultures, d'autres parasites : limaces, vers gris peuvent détruire des plantes. Intervenez dès le début des dégâts.

CEREALES

Dépliant vert ITCF

Ce document que nous vous joignons vous donne toutes les informations utiles concernant le choix des produits autorisés sur les maladies des céréales. Il comporte une petite erreur : la spécialité CORVET CM ayant une bonne efficacité sur rouille brune devrait être représentée par la couleur vert foncé dans cette case.

Stratégie de lutte contre les maladies
avec la collaboration de l'ITCF régional

Globalement, les principes de base restent les mêmes que par le passé, à savoir :
- orientation selon le potentiel (45 qx est le seuil au-dessus duquel 2 traitements sont rentabilisés)
- surveillance constante de l'état phytosanitaire, non seulement pour le choix des produits selon les maladies mais aussi pour moduler les époques de traitement et parfois leur nombre (ex. : 2ème traitement inutile sur orge si absence de symptômes ; 3ème traitement nécessaire sur blé en fin de cycle si explosions de rouille ou septoriose)
- les périodes de traitement se situent principalement :
  1) début montaison ; 2) début épiaison

Il est à noter qu'en 1987, les céréales se présentent au mieux de leurs possibilités : les semis précoces et les bonnes conditions climatiques ont favorisé l'installation d'un bon potentiel qu'il faut protéger. Les traitements fongicides s'annoncent donc rentables.

BLE

1ère période de traitement : début ou mi-montaison : le contrôle phytosanitaire le déterminera comme suit :
a) au stade 7 (2 noeuds) : intervenir si présence maladies du pied : (en moyenne : 1 talle atteinte même superficiellement sur 5). Le produit à employer est indiqué dans le dépliant vert ci-joint dans les modules "POSR" ou "POS" et coloré en vert foncé dans la colonne "septoriose".
Si absence de maladies du pied : attendre le stade suivant

b) au stade 8-9 (dernière feuille visible - ligule dégagée) : si la culture n'a pas été traitée au stade 2 noeuds intervenez obligatoirement avec un produit POSR s'il y a des maladies du pied ou OSR en absence de maladies du pied (la septoriose étant une menace constante en Rhône-Alpes).
Dans les cultures à faible niveau de rendement (moins de 45 qx/ha) un traitement unique peut être appliqué à ce stade. Utilisez alors un produit "POSR".

2ème période de traitement : mi-épiaison (10-3) obligatoire pour être préventif sur la septoriose, "omniprésente" sur les blés de plus de 45 qx.
Le produit à employer est un "OSR".
Enfin, en cas de recontamination de rouille ou septoriose tardives, un 3ème traitement peut être nécessaire au stade 10-5-3 (pleine floraison) avec un "OR" ou "OS" selon qu'il s'agit de rouille ou de septoriose.

Toutes ces indications sont également valables pour le triticale et le seigle qui ont le même complexe de maladies que le blé et valorisent également bien les fongicides.

ORGE

1ère période de traitement : 1er noeud (stade 6).
En présence d'une au moins des 3 maladies suivantes : rhynchosporiose, helminthosporiose, maladie du pied : choisir un produit en vert foncé sur la ou les maladies en présence.
En absence de ces maladies, continuer à surveiller : cette intervention peut être alors retardée jusqu'au stade 7-8 (2ème noeud, dernière feuille visible).

2ème période de traitement : stade 10 (épi gonflé non encore visible, apparition des barbes)
Si présence rhynchosporiose ou helminthosporiose sur les 2 dernières feuilles.

OIDIUM

Cette maladie déclenche rarement à elle seule un traitement, mais sa fréquence est telle qu'il faut pratiquement toujours utiliser un produit efficace.

Pour bien traiter

- votre pulvérisateur doit être bien réglé
  Vérifiez le débit et l'orientation de chaque buse. Votre rampe doit être horizontale à 60 ou 70 cm au-dessus de la végétation. Utilisez de préférence des buses à fente à la pression de 2 bars.
- le volume de bouillie est de 150 litres minimum au début montaison et 300 litres à l'épiaison
- la pulvérisation doit atteindre le pied de la plante
- traitez en l'absence de risque de pluie

SITUATION

Comme tous les ans, le réseau d'observations s'est mis en place et permet ainsi aux Avertissements Agricoles de vous tenir informés.
Les Blés sont au stade 5 (redressement) ou 5-1 (épis à 1 cm) et relativement sains.
Les Orges sont au stade 6 (1er noeud) et les maladies n'y sont pas très fréquentes, sauf localement l'helminthosporiose (Ain) et rarement la rhynchosporiose (Drôme).

PRECONISATIONS

Pas d'intervention sur blé pour le moment.
Pour les orges : 1er traitement dans les zones envahies d'helminthosporiose ; ailleurs, différer ce traitement la semaine prochaine.

Réunions sur le terrain

Comme par le passé, nous organisons avec la collaboration de l'ITCF des réunions sur le terrain pour la reconnaissance des maladies des céréales. Elles auront lieu aux dates, heures et lieux suivants :

4 Mai	à	14 h 30	:	69 - SATOLAS : Champs d'essais du CREAS
5 Mai	à	9 h	:	38 - LA COTE ST ANDRE : Lycée Agricole
5 Mai	à	14 h 30	:	01 - VILLARS LES DOMBES : devant les Silos Ceregrains
7 Mai	à	10 h	:	74 - NEYDENS : Ferme Y. Felix, Hussin près de St Julien
9 Juin	à	9 h 30	:	73 - FRANCIN : essais ITCF, route CD1 - Montmélian - Chapareillan